

SOMMAIRE

Lettre du Maire	P. 3	
Les finances communales 2019	P.4	
Les finances (investissements sur voiries)	P. 5	
Les finances 2019 (graphiques)	P. 6	(3) (1)
L'école : rentrée 2019 /2020	P. 7	3 3
CCMC (école vallée de la craie)	P. 9	OMEY
Manifestations CC Moivre Coole	P. 10	ONIE
La vie associative	P. 11	Bulletin Municipal
Les activités communales	P. 17	Mairie, rue Jean Jaurès mail : <u>mairiedomey@orange.fr</u>
Info 18 pompiers d'Omey, l'Amicale, recrutements	P. 21	Direction de la publication :
Charges, représentations et réunions	P. 25	Brignoli Jean-Paul Mise en page: commission information
Infos diverses et pratiques (visites et infos)	P. 26	Impression par nos soins Diffusion annuelle : 200 exemplaires
Nos joies, nos peines	P. 37	Tél: 03 26 67 71 68 Fax: 03 26 64 49 52
Bloc notes	P. 38	Site officiel: Omey51.fr
Quelques numéros utiles	P. 39	
Paysage enneigé (couverture)	P. 40	I HOU

Concepteur couverture et photographies : Jean-Paul Brignoli Mise en page : Gérald Inns et Jean-Paul Brignoli Corrections : Marylène OUDIN, Evelyne VALENTIN.



Comité de rédaction :

Ont collaboré au présent bulletin:

Jean-Paul BRIGNOLI (JPB), Emmanuelle MAS, Gérald INNS (GI), Jean-Baptiste MAITROT (JBM), Nathalie JEAN (NJ), Maxime LEBLANC (ML), Marylène OUDIN (MO), Evelyne VALENTIN (EV). Une participation du Directeur du Regroupement Pédagogique de la Vallée de la Craie. Madame Laurence LAMIABLE directrice des services Communauté des Communes de la Moivre à la Coole, L'Association des Maires de la Marne à travers la lettre du Maire de la Marne (élections municipales), La vie communale (éléments de l'article sur les élections municipales).



La lettre du Maire Chères Omyates, chers Omyats,

Je dédie ce bulletin à la mémoire de mon collègue Jean-Mathieu Michel, maire de Signes, décédé tragiquement pour avoir voulu faire respecter les lois de la République.

Après quarante trois années d'élu communal, dont vingt deux ans de Maire je m'adresse à vous en ce début d'année 2020 à travers ma dernière lettre car en raison de ma santé je ne brigue pas un nouveau mandat.

Cette véritable aventure humaine a été enrichissante, passionnante, parfois décevante, très prenante, étonnante et parfois injuste, mais je pars avec un sentiment de fierté. Le travail de tous les jours c'est ce qui écrit l'histoire. J'ai découvert dans ce dernier mandat l'apparition de doute démocratique et je suis heureux et content d'avoir toujours dit ce qui allait être fait et réalisé ce qui avait été dit. Fier aussi, car dans le contexte national et local compliqué en particulier financièrement, j'ai profondément changé les voiries du village par d'importants travaux. J'ai conduit de nombreuses réalisations dans la transformation de la com-

mune et dernièrement en novembre le POS en PLU afin de dégager des terrains à bâtir nécessaires pour l'avenir d'Omey. J'ai maintenu le patrimoine bâti communal en excellent état, sans augmentation fréquente des taux de vos impôts et depuis deux ans sans dotation globale de fonctionnement et malgré un prélèvement important par l'Etat de fonds de péréquation pour 22 864 €. J'ai conduit une dynamique dans le village qui a fait que des acquéreurs se sont vite présentés aux propriétaires qui, pour diverses raisons vendaient, sans brader, leur bien. Avec des équipes municipales différentes de femmes et d'hommes, j'ai œuvré pour qu'il fasse toujours bon vivre à Omey. J'ai toujours mis un point d'honneur pour que les cimetières soient bien tenus et sans mauvaises herbes. Je vous ai toujours informé soit aux vœux du Maire, soit sur le panneau électronique, soit sur le site internet ou par le biais de ce bulletin des coûts des différentes opérations d'investissement entreprises. Je pense n'avoir jamais failli aux mandats que vous m'avez confiés. Merci à tous pour la confiance que vous m'avez toujours portée, ainsi qu'aux équipes qui m'entouraient. Ces candidats ont été très souvent élus dès le premier tour des élections locales, signe de votre confiance.

Emmanuelle MAS, secrétaire de mairie que j'avais embauchée le 5 juin 1998 a remis sa démission pour convenance personnelle le 30 avril dernier. Confrontée à son arrivée à la crise municipale qui agitait le village en cette année 1998, Emmanuelle par son caractère et son amabilité s'est vite adaptée dans sa fonction pour l'intérêt des habitants d'Omey, merci à vous Emmanuelle. Dès le 2 mai, Madame Nathalie JEAN est entrée en fonction pour ce poste vacant. Comme le prévoit le pouvoir discrétionnaire du Maire, mon choix a été arrêté après avoir auditionné plusieurs candidates et candidats et épluché différents CV. Je me félicite de ne pas laisser la mairie comme je l'avais reçue, mais de la transmettre en ordre de marche. Je souhaite aux candidats élus en mars de la réussite pour notre village. Le 19 mars 2019, après avoir sollicité La Sénatrice Françoise FERAT et Monsieur le Député Charles DE COURSON, j'ai permis à l'équipe municipale de découvrir le Sénat et l'Assemblée Nationale, (images de cette sortie page 26). Une participation financière à hauteur de la dépense a été réglée par chaque membre pour ne pas affecter le budget communal. Vos élus ont échangé avec le Président de l'Assemblée Nationale Richard FERRAND grâce à notre Député. Je renouvelle mes remerciements à Madame la Sénatrice, aux Sénateurs Yves DETRAIGNE et René Paul SAVARY, à monsieur le Député et aux attachés parlementaires Sabrina ABIB et Jonathan RODRIGUEZ. Merci aussi à notre secrétaire du moment Emmanuelle MAS pour l'aide apportée.

La vie d'un maire est prenante et page 25 je relate le déroulement du travail et démarches sur presqu'un trimestre et les sollicitations rencontrées. Je vous laisse imaginer la charge lorsque des travaux décidés se déroulent.

Mon dernier budget a été adopté le 25 mars dernier sans hausse des taux malgré l'investissement très important sur les voiries rue Jean Jaurès, impasse Colonel Fabien et Impasse Oradour (200 000 €) et seule la fin de l'Impasse du Colonel Fabien restera à réaliser en enfouissement car l'Etat ne subventionne pas les conducteurs électriques qui ne sont pas nus et donc le SIEM (Syndicat Intercommunal d'Electrification de la Marne) qui nous aide financièrement ne prend pas en charge pour le moment ces réseaux. L'autre raison est que l'assainissement de ce secteur du village n'est pas réalisé par tous les riverains et vos élus ne peuvent prendre le risque de défoncer une voirie et ses trottoirs neufs, car j'ai toujours veillé à ce que le gaspillage soit banni dans les budgets.

Le 25 juin, votre serviteur a été convié par Monsieur Serge BASTIERI, nouveau responsable du site OMYA Omey, avec les maires de la CCMC. J'ai aussi représenté Monsieur le Député Charles De COURSON retenu à l'Assemblée Nationale ce jour. L'initiative bienvenue d'Omya et cette visite des carrières et du Site a permis de bons échanges avec ce Directeur que je remercie et avec les différents cadres responsables présents.

Le 26 juillet, la société BUESA de Béziers m'a sollicité pour pouvoir s'installer sur notre commune dès le 1 octobre, car devient prestataire de l'exploitation des carrières pour la Société Omya SAS. Sans perdre de temps j'ai réuni le conseil municipal et contacté la CCMC compétente pour le développement économique et l'urbanisme sur l'ensemble de notre territoire afin d'apporter une réponse rapide à cette demande. Donnons de la force aux nouveaux élus pour continuer cette dynamique.

Bonne année 2020 à votre famille, à vous même et à tous et bon vote pour Omey!

Jean-Paul Brignoli.

LES FINANCES COMMUNALES 2019

Subventions : votées par les membres du Conseil Municipal le 28 février 2019 (les prélèvements sur notre budget par l'Etat font que vos élus se focalisent uniquement sur le village ou ses besoins).

Association des Anciens Combattants d'Omey-Pogny Association des Anciens Combattants du canton de Marson Association des Anciens Combattants FNACA Les Amis de nos Eglises ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) Amicale des Sapeurs-pompiers d'Omey Association « Centre Culture et Loisirs » d'Omey

Total versé : 730 €.

LISTE des EMPRUNTS à taux fixe restant dûs au BP 2018 capital et intérêts:

2013 - 2022 Salle des fêtes 32 166,00 € 2017 - 2026 Travaux voiries 33 517,50 € Total de l'annuité : 65 683,50 €

Projets à venir pour le mandat 2020/2026 : qui seront à planifier et valider par les nouveaux élus communaux : Voiries rue Simone Veil, de l'église, ruelle de l'église et Pierre Sémard à rénover .

Voirie rue Georges Brassens à reprendre, fissures et trous en formation...

Etude énergétique sur les bâtiments communaux.

Etude sur places de stationnements supplémentaires rue haute de la Garenne.

Étude parkings et affichage pour la mairie et la maison des associations.

Projet global de remise en état afin de diminuer les coûts de fonctionnement de la Maison des Associations. Pour ces investissements, la recherche de subventions et financements seront à demander auprès de l'Etat, du Conseil Départemental, de la Région du FEADER et il faudra planifier ces travaux nécessaires pour Omey.

Quelques chiffres pour information :

Total locations rentrées en 2019 au 15 /11 : loyers logements (14 676,30 €), préau (1 400,00 €) et salle des fêtes (4 080,00 €), soit un total de 20 156,30 €. Ces revenus communaux ne sont pas prélevés en impôts. Renégociation du contrat de maintenance et de visite des extincteurs : en 2018 = 509,78 € et en 2019 = 546,60 €. Négociation contrat nouveau photocopieur (coût contrat annuel : consommable, copies noir et blanc et couleur)

Vos élus ont voté le 25 mars 2019 le budget primitif et les taux communaux suivants sans augmentation :

TH: (Taxe d'habitation) taux votés 2019 : 11,47 / base d'imposition 162 600 produit = 18 650 € TF: (Taxe Foncière Bâti) 5,31 / base d'imposition 1 670 000 produit = 88 677 € TF: (Taxe Foncière Non Bâti) 14,05 / base d'imposition 11 600 produit = 1 630 € CFE: (Contribution Foncière des Entreprises) 11,33 / base d'impositions 2 084 000 produit = 236 117 €

Produit fiscal attendu de la fiscalité directe locale = 345 074 €

Total dotations : (CVAE + IFER+ taxe additionnelle FNB + allocations compensatrices) : = 59 111 € Fonds national de garantie de ressources déduit par l'Etat au profit du GIR soustraire - 134 862 €

Produit fiscal restant au budget = 269 323 €

Fonds de péréquation des recettes fiscales intercommunales et communales : à soustraire - 22 854 €

Reste au budget = 246 469 €



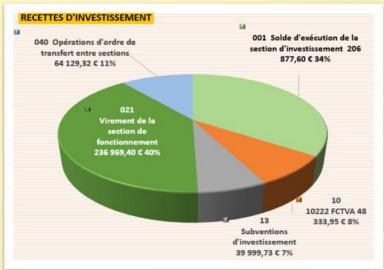
NJ/JPB



INVESTISSEMENTS 2019

Travaux rue Jean Jaurès, impasse du Colonel Fabien et Impasse Oradour. Coût : 218 659,09 €. La perturbation a été de courte durée (déroulement dans le temps prévu et respecté par la Sté Colas) sans boue, sans poussière avec je le conçois des vibrations, du bruit et du dérangement pour le courrier, les poubelles et le stationnement éloigné. Le résultat, je pense, donne satisfaction à tous les riverains et apporte un beau cachet à notre commune. Le (SIEM) Syndicat Intercommunal d'Électrification de la Marne avec la Société VIGILEC a enfoui les réseaux, fourni et posé les éclairages à leds pour réaliser des économies et Orange, non sans difficulté, a enfoui le réseau téléphonique. Coût subventionné par le SIEM : 25 309,50 € et pour la commune : 3 150 € . Réglé à la Sté ATECH : 18 678,63 € TTC. Reçu de l'État : 46 594 € (amendes de police) et par l'Etat et la Région (FSIL) : 49 310 €. Merci pour votre patience mais des travaux n'ont lieu qu'à ce prix, et surtout si la santé financière de la commune, par une bonne gestion, le permet. Merci à La Poste qui a changé les cidex très vieillots. Merci aussi à l'entreprise Colas qui, avec un conducteur de chantier et du personnel très à l'écoute des villageois, a permis la réalisation du projet décidé par vos élus et merci aussi à la Société ATECH Ingénierie pour les plans et la mise en forme. La Société Multiservice a terminé cette réalisation par la signalisation, pour votre sécurité, dans vos déplacements, que vous soyez piéton, cycliste ou automobiliste. Un arrêté concordant a été pris pour la zone partagée.





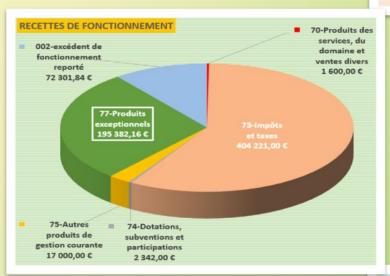


23 Immobilisations en cours 327 932,40 € 55% 1068 Affectation du résultat 206 877,50 € 35%

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

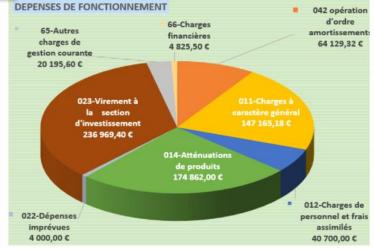
16 Emprunts et dettes assimilées 61 500,00 € 10%











CCMC: Ecole primaire de la vallée de la craie 2019/2020

Chemin des écoliers

51240 Vésigneul sur Marne

tel: 03.26.64.39.68

Directeur : M. BESSAC C. Mail : ce.0512046x@ac-reims.fr Contact jeudis, (déchargée de classe).

Madame DESCHAMPS B. a pris sa retraite.

Horaires de l'école :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi: 8H50 - 11H50 et 13H20 - 16H20.

Mercredi: plus de classe.

L'accueil du matin a lieu dans les classes de 8H40 à 8H50.

L'accueil de l'après-midi a lieu dans la cour de 13H10 à 13H20 pour les cours élémentaires,

De 13H10 à 13H30 pour les maternelles, les enfants de la petite section de maternelle sont accompagnés jusqu'au

dortoir à 13H10.

Garderie mercredi matin accueil : de 7h30 à 9h00.

Sortie : de 11h30 à 12h30.



Départ et arrivée place René Fray, maternelles et primaires. Lundi, mardi, jeudi et vendredi : aller 8H30 - retour 16H37.

Carte transport scolaire:

Les élèves sont munis d'une carte à 12 € réglée par les parents auprès du Conseil Département afin d'accéder au bus.

Horaires de la garderie, étude :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 7h30 jusqu'au début des cours. Le soir, de la fin des cours jusqu'à 18H30.

Tarifs:

Garderie : 2 €/j le matin et 2 €/j le soir, (+ 2 € si occasionnelle non pré-

Pour le mercredi un forfait de 5 € est appliqué.

Etudes surveillées : 3 € / présence.

En cas de retard, un surcoût de 6 € par demi heure est facturé.

Cantine: 5 € le repas

Service Périscolaire assuré par la Communauté de Communes :

En cas de modification concernant la cantine, la garderie ou l'étude du soir : faites les modifications sur <u>le portail familles via internet</u> et avertissez par écrit le service périscolaire et l'enseignant de l'enfant . Adresse du site de la CCMC : http://monespacefamille.fr

<u>Pour s'inscrire ou se désinscrire des services périscolaires</u>: Tél: 03 26 64 97 01 et transmettre un courriel à l'adresse : <u>periscolaire.vesigneul@ccmoivrecoole.fr</u>.

Le directeur et les enseignants ne gèrent pas les inscriptions.

Laetitia Basville 03 26 63 67 33 (secrétariat service périscolaire) « laetitia.basville@ccmoivrecoole.fr ».

Pour les règlements et la suite connectez-vous au site de la CCMC : « www.ccmoivrecoole.fr » .





JPB.



Communauté des Communes de la Moivre à la Coole

(Plus de 941 élèves sont scolarisés sur sept lieux : Courtisols (école privée et publique), Nuisement sur Coole, Marson, Mairy sur Marne, Vésigneul sur Marne et Vitry la Ville).

Ecole primaire de la vallée de la craie 2019/2020

(où les jeunes d'Omey sont scolarisés).

Quatre nouvelles enseignantes et un directeur sont arrivés à la rentrée. **237** élèves sont accueillis dans l'école, sur 9 classes, répartis ainsi : 92 élèves en maternelles (PS-MS-GS) et 145 élèves en élémentaires (CP-CE1-CE2-CM1-CM2). Les effectifs sont stables.

Enseignant	Classe	Effectif
Mme FOLLIET V.	13 P.S / 13 M.S	26 élèves
Mme BESSAC M.	13 P.S / 13 M.S	26 élèves
Mme ROBIN S.	10 M.S / 16 G.S	26 élèves
Mme BOUGEAT M	14 G.S / 11C.P	25 élèves
Mme GORIN L.	12 C.P / 14 C.E.1	26 élèves
M. BESSAC C. et Mme KERSENA	6 C.E.1 / 21 C.E.2	27 élèves
Mme CLAEYS	9 C.E.2 / 18 C.M.1	27 élèves
Mme GOLOVKINE	10 C.M.1 / 17 C.M.2	27 élèves
Mme HERVIEUX	10 C.M.1 / 17 C.M.2	27 élèves

Enseignante non chargée de classe : Mme MIOT V. : Maître E (R.A.S.E.D - aide pédagogique) ; prise en charge de groupes d'élèves pour lesquels des difficultés ont été décelées.

<u>Psychologue scolaire</u>: Mme IGIER F.: observation des élèves en difficultés ou présentant des difficultés scolaires ou de comportement. Réalisation de bilans pour compléter des dossiers d'orientation.

A.T.S.E.M (personnel de la CCMC) : Mmes HISETTE Catherine, CRZYWNOWIEZ Mélanie , PATAT Sylvie et GOUEILLÉ Nadège (mi-temps classe Mme BOUGEAT).

Service restauration scolaire: Mme FRANCOIS Nathalie et Mme PIERRE Lauranne.



Mmes RENAUD Pascale (aide à la scolarisation des élèves handicapés) vient en aide à un élève de CP.

<u>Lire et faire lire</u>: Mmes PRIEUX Sylvie et GERAD Martine réalisent des interventions ponctuelles dans les classes dans le cadre de l'association « lire et faire lire » auprès des élèves de maternelle des trois classes. Elles pourront également proposer des lectures aux élèves de CP/CE1.

<u>Educateur sportif (personnel de la CCMC)</u>: M. ENNACIRI Karim. Des interventions sont programmées auprès des classes au regard d'un parcours sur les programmes des cycles 2 et 3.

<u>Personnel périscolaire</u>: (restauration, garderie, entretien des locaux): Mmes BAILLA Barbara, LEONÉ Claudine, FAUL Cindy, LHOMME Michelle, CHARLIER Sylvie, HOGUET Lucile, FRANÇOIS Nathalie, PATAT Sylvie et PIERRE Lauranne.



JPB.

Ecole primaire de la vallée de la craie 2019/2020

Rentrée scolaire : 2 sept 2019

Kermesse à l'école : vendredi 18 juin 2020.

Vacances scolaires: année scolaire 2019/2020

Vacances de Noël: du 21 / 12 après les cours au 6 / 01 / 2020.

Vacances d'hiver : du 15 / 02 après les cours au 2 / 03.

Vacances de printemps : du 6 / 04 après les cours au 27 / 04.

Vacances d'été : du 4 / 07 au 2 / 09.

<u>Dotations votées par la CCMC</u>: (donc en dehors de la coopérative scolaire)

48 € / élève pour l'achat des fournitures scolaires de l'année 2019/2020, des livres et autres équipements. Sont versés aussi 12,50 € / enfant (5,00 € + 7,50 €) pour le Noël et les petits voyages en bus. La CCMC finance aussi les classes des CM2 pour les déplacements en bus à la piscine Aquacité. Omyacolor offre gracieusement du matériel le jour de la rentrée aussi bien aux élèves qu'aux enseignants. Est aussi financée la sortie des CM2 pour visiter le Collège Jean Moulin en Juin afin que ces élèves s'approprient ce lieu pour la prochaine rentrée.





<u>Urbanisme</u>: permis de construire ou déclarations de travaux 2019 déclarés en mairie. Coût pour notre commune pour l'instruction de ces dossiers traités par le service instructeur de la CCMC:

Rue de la Garenne: isolation par l'extérieur. Peinture de la façade de la maison et du local attenant. Démolition et reconstruction d'un mur suite à affaissement. Démolition d'une cheminée et pose de fenêtre de toit.

Rue Jean Jaurès: ravalement de façade et clôture. Construction d'un garage.

<u>Rue de l'église</u>: changement fenêtres et des volets à l'identique et d'une fenêtre par une porte fenêtre. <u>Lieu dit les Mothées</u>: implantation d'un mât de mesure du vent pour implantation future d'éoliennes.

Rue Langevin: changement des menuiseries (fenêtres, porte aluminium et PVC blanc et volets foulants).

JPB



Manifestation sympathique à l'école de la Vallée de la Craie de la CCMC

Le 1 juillet à 18h00, dans la continuité de ce que notre commune jadis organisait, s'est déroulée la traditionnelle remise des dictionnaires de la communauté de commune de la Moivre à la Coole aux jeunes élèves qui vont se diriger vers le collège pour la rentrée 2019/2020. Eva CARDOSO et Liam DERVIN, jeunes du village, entourés de leurs parents, étaient heureux d'être dotés de deux dictionnaires dont un dictionnaire de traduction français/anglais et d'un livret sur les fables de La Fontaine pour continuer de leurs études.



Ce même jour, sympathique manifestation de la CCMC, en présence des élus et d'enseignantes du groupe scolaire, pour le départ en retraite de Brigitte DESCHAMPS directrice depuis la rentrée 2017/2018.

Bonne retraite !!!

JPB



accompagnés de leurs parents

- La vie Associative -

Galette des rois

De plus en plus d'adhérents.....Pour cette festivité : 81 personnes étaient présentes, parmi lesquelles certains conjoints non adhérents, ont pu déguster la traditionnelle galette des rois et partager le verre de l'amitié, moment convivial et de retrouvailles après les fêtes pour souhaiter une très belle année à tous.





Thé dansant

Bel après-midi avec 75 entrées pour ce thé dansant animé par Croc'Notes.





Concours de belote

34 équipes se sont retrouvées pour taper le carton et passer un bon moment. Annie et Gilbert -7856 pts- ont décroché la 1^{ère} place et remporté chacun un panier garni du Châtel Gourmet, suivis par Pascal et Daniel -7634 pts-récompensés chacun avec un jambon Sérano, puis Colette et Bernard -7510 pts- ont complété le trio de tête et gagné une batterie de casseroles. Tous les participants sont repartis avec un lot.





MO / GI

Repas dansant

Cette soirée dansante a été très appréciée par les 70 convives présents qui ont pu se régaler avec une choucroute cuisinée par l'Alliance des Terroirs. Music and Light, à la musique, les a fait danser jusqu'à ce que la digestion soit terminée c'est-à-dire très tard dans la nuit!





Vide-grenier

Malgré un plus petit nombre d'emplacements occupés cette année, 49, cette journée s'est très bien déroulée, tous les bénévoles étaient prêts dès 6h00 pour accueillir les exposants, les visiteurs ont été nombreux et le soleil présent, les 2 associations, l'ASPO et le CCL, ont été très satisfaits de ce vide-grenier. La date pour 2020 est fixée, il aura lieu le dimanche 26 avril.





Journée Ardennes

Une visite dans les Ardennes au « Musée du jambon sec » à la Francheville, à la brasserie « De Malt et d'O » à Charleville Mézières, tout cela suivi d'une dégustation de produits le matin, une ballade sur la Meuse au départ de Monthermé, sous l'orage, suivie de la visite du Fort des Ayvelles à Villers Semeuse, repas au restaurant midi et soir, un tout qui, avec un prix très attractif pour cette sortie, a permis à 52 personnes de profiter de cette belle journée même si le beau temps n'y était pas.





MO / GI

Barbecue

Toujours du succès pour ce barbecue avec 82 personnes, qui l'après-midi ont pu se distraire avec des jeux de société, de cartes ou à la pétanque, le tout sous un beau soleil et dans une ambiance très chaleureuse.





Randonnée automobile

Cette année, 10 voitures ont pris le départ, après un petit-déjeuner offert par le CCL, à la recherche des réponses aux énigmes proposées par Bibata et Fabrice Gauvain, puis, au retour un barbecue attendait tout ce petit monde ainsi que ceux qui n'avaient pas pris part à la randonnée soit 46 personnes. En 2020 Marie et Jean-Marie Pérardel seront chargés de dénicher un parcours et ses mystères. Bon courage à eux.





Concours de pétanque

Petite participation pour ce concours de pétanque, seulement 10 équipes se sont affrontées, mais cela n'a pas empêché une bonne ambiance amicale et ensoleillée tout au long de cet après-midi. Les vainqueurs Gwenaël et Xavier, ainsi que les 2èmes David et Pascal ont gagné chacun une bouteille de Whisky (à boire avec modération)

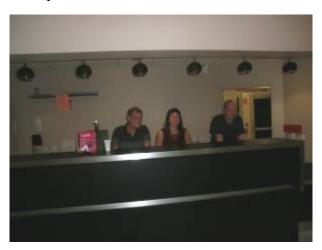




MO / GI

Loto

Salle comble pour ce 2^{ème} loto, ou il y avait à gagner un bon d'achat de 250,00€ pour le plus gros lot, un téléviseur 80cm, des paniers garnis de chez Fossier, du Châtel Gourmet, un bon cadeau du Clos de Mutigny et..., et avec les mêmes bénévoles aux mêmes postes que l'an passé, on ne change pas une équipe qui gagne !!! encore merci à eux sans qui une telle soirée ne pourrait être une réussite. Quelques personnes d'Omey ont remporté un lot, cela fait également plaisir.





Halloween

Les rues ont été envahies par des monstres et autres créatures encadrés par les parents et bénévoles, effrayant les habitants très généreux en bonbons, certains s'étant eux-mêmes déguisés ont également effrayé les enfants à leur arrivée. A l'issue de cette joyeuse balade, ils se sont retrouvés à la Maison des associations où ils ont pu profiter de boissons et de friandises. Les pompiers ont assuré la sécurité du parcours. Merci à eux et également aux personnes absentes qui avaient donné des paquets de bonbons qui ont été distribués. Le verre de l'amitié a été partagé avec les pompiers, parents, bénévoles et organisateurs présents.





Thé dansant

106 entrées pour ce 2ème thé dansant de l'année avec toujours l'orchestre Croc'Notes pour l'animer.



MO/GI



Marché de Noël à Lille

Un groupe de 24 personnes était au départ de la salle des fêtes en direction du marché de Noël de Lille. A l'arrivée, ce petit groupe s'est alors divisé pour pouvoir enfin aller à la visite de la ville et son fabuleux marché de Noël, certains ont pu déguster un bon vin chaud, d'autres ont pu acheter des spécialités locales ou encore visiter les stands d'artisanats locaux mais aussi étrangers. La plupart sont repartis avec les bras chargés de cadeaux pour les fêtes de fin d'année. L'air frais de cette journée n'a entamé la bonne humeur de personne. Après cette belle journée, sur le chemin du retour, tous ont pu prendre un bon repas sur l'aire de repos de St Quentin d'Urvillers, toujours dans la bonne humeur avant de revenir à Omey. Merci à tous les participants pour leur gaieté!!!





Beaujolais nouveau

Le rendez-vous était donné à la salle des fêtes pour manger, danser, s'amuser et goûter le beaujolais nouveau. Cette soirée a rassemblé 108 convives qui ont pu déguster plusieurs sortes de ce cru 2019. Un repas était également servi, composé d'assiettes bien remplies de charcuterie, pâté croûte, fromage et dessert, par des membres de l'association qui se sont investis en cuisine et pour la préparation de cette soirée conviviale et chaleureuse. Merci à eux pour leur implication! Music and Light a permis à tous de danser jusqu'au bout de la nuit.







Section loisirs

Cette section attire toujours autant de personnes, une vingtaine, qui se réunissent tous les jeudis après-midi de 14h à 18h (sauf pendant les vacances d'été et pendant les vacances de Noël) à la maison des associations, pour jouer à la belote, au tarot ou à différents jeux de société sous la responsabilité de Nadine Linet.





Section Informatique



Eric



Gérald

Patrice





Dominique



Sonia

Claude





Pour sa 9^{ème} saison toujours autant d'envoutement au club informatique. En effet quelques 47 postes informatiques sont occupés depuis début octobre. Cette année nous avons eu le départ d'une animatrice Nicole Filaine qui était avec nous depuis le début de cette aventure merci de nous avoir accompagnée toute ces années. Cette saison nous à rejoint comme animatrice premier pas Dominique bienvenu à elle. L'achat d'un vidéo projecteur et d'un serveur ont été les investissements pour cette saison.

Pour mémoire, ces animations sont ouvertes à toutes et à tous.

le lundi à l'initiation premiers pas le mardi à la photo le jeudi à la bureautique le vendredi au diaporama....

Bonne ambiance assurée.





Activités communales

Repas des Aînés: 6 juillet 2019 à la salle des fêtes.

Pour le dernier rendez-vous lancé par Monsieur le maire, la tradition d'honorer les doyennes et doyens a été respectée. Chantal MILLE (doyenne) et Nicole SERGI (vice-doyenne) ont été félicitées. De même Jean PERRAULT (doyen) et Paul COSSENET (vice-doyen) ont été félicités. Un colis de produits régionaux a été remis a chacun. Gageons que ce rendez-vous sera pérennisé par la nouvelle municipalité, que la santé sera toujours de mise pour tous en 2020 et merci à tous les participants.



De gauche à droite, les Aînés : Paul COSSENET, Jean PERRAULT, Chantal MILLE et Nicole SERGI. Et des Elus à l'arrière plan : Jean-Paul BRIGNOLI, Jonathan ROSSIGNOL, Marylène OUDIN, Jean-Baptiste MAITROT et Thierry GIGNON.



Les activités communales

<u>Chasse aux œufs de Pâques</u>: les enfants, munis d'un panier, et accompagnés de leurs parents ont bien répondu à l'invitation des élus pour la traditionnelle recherche des chocolats dispersés dans la cour de la maison des associations. Les très bons chasseurs d'œufs à l'évidence ont tout ramassé et n'ont rien laissé fondre au soleil bien présent ce lundi. Ils ont ensuite remis leur butin aux organisateurs pour une distribution équitable entre tous.

Parents, enfants et élus étaient heureux de se rencontrer pour cette



<u>Plan communal de sauvegarde</u>: dans le cadre du Plan de prévention du Risque Inondation nous devons être doté de ce plan qui prévoit l'organisation des secours pour toutes situations de danger pour notre village. Evelyne Valentin, premier adjointe, a été chargée du renouvellement de la mise à jour du contenu, des conventions avec les entreprises et organismes extérieurs, des personnes volontaires qui seraient impliquées lors des secours et de répertorier le matériel et les bâtiments qui seraient nécessaires à cette démarche. Le 24 avril dernier la Croix rouge représenté par Madame SCHAJER et Monsieur Éric MAIREAUX sont venus en présence de Mon-



sieur le maire parapher en double exemplaire cette convention. Des moyens humains et matériels pourraient être engagés si besoin par cet organisme rodé dans des sinistres de grande importance. Une convention a aussi été passée avec la Société Omya et une autre avec la Société Intermarché pour des denrées ou de l'eau pour anticiper des besoins éventuels. Ce travail représente une dépense en travail humain pour les élus et financière par des dossiers achetés

et préparés pour la commune. L'obligation de la commune est opérationnelle et sera à actualiser après mars 2020.

Noël communal: le père Noël, avec sa hotte bien chargée en cadeaux, avait donné rendez-vous à tous les enfants et à leurs parents à la salle communale près du sapin décoré par notre fidèle employée Marie José Champagnac. Tandis que la jeunesse partageait pour ce moment fort et attendu un goûter, les élus échangèrent en toute convivialité une collation avec les parents.







GI / JPB

Les activités communales

Licence IV

Samedi 14 septembre de 9h00 à 12h00 les conseillers ont tenu le bar à la salle des fêtes. Beaucoup de préparations sont nécessaires en amont de l'ouverture. La date a été débattue et fixée en conseil municipal, même chose pour les tarifs des boissons à la vente aussi bien au bar qu'en salle. Une commande de boissons avait été passée auprès de la société Le Bihan. Pour la tenue de la régie de recette des régisseurs ont été élus et présentés au Percepteur qui a accepté la décision du conseil municipal. La réglementation sévère était présente à l'affichage à l'entrée de la salle et dans la salle. Les membres du conseil vite rejoints par de nombreux villageois et pas seulement, étaient contents de participer à la pérennisation du fonctionnement de cette licence IV. De belles conversations dans ce lieu social et convivial et de belles parties de cartes se sont développées. Ce sympathique rendez-vous positif a permis un barbecue organisé à la maison des associations par le CCL et l'ASPO et 84 personnes ont participé avec un temps superbement ensoleillé qui a baigné cet après- midi pour la satisfaction des personnes présentes.







Même dans un lieu convivial, l'alcool est à consommer avec modération !!!

- Les activités communales - commémorations -



7 mai à 18h30, commémoration du 74 ème anniversaire de l'Armistice de 39-45.



Le 7 mai 1945, à Reims est signé le premier acte de la capitulation sans condition de l'Allemagne nazie. Le 8 mai 1945, jour de la victoire en Europe, Winston Churchill salue la foule à Londres. A Berlin, le 8 mai, le Maréchal Wilhelm Keitel signe l'acte de capitulation sans condition du Troisième Reich. Dans l'après midi du 8 mai 1945, le Général De Gaulle qui incarne la France dans la guerre depuis le 18 juin 1940, porte ce message : «La guerre est gagnée. Voici la victoire. C'est la victoire des nations unies et c'est la victoire de la France ». Les nombreux Omyates et Omyats accompagnés de représentants de la brigade de contact de la Gendarmerie se sont rassemblés devant le monument aux morts. Françoise EBERLIN, commandant les Sapeurs Pompiers ce jour, a participé à l'appel des morts inscrits sur le monument. M. le Maire a lu le message de Geneviève DARRIEUSSECQ, secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Armées. Merci à la jeunesse pour le portage de la gerbe et des drapeaux et à tous pour votre présence. Le verre de l'amitié a été partagé à la salle des fêtes.

14 juillet





Nombreuse participation pour la commémoration du 14 juillet. M. le maire insista sur la devise de notre République, Liberté, Egalité, Fraternité qui est encore une belle déclaration d'intention plutôt qu'une réalité concrète! La Marseillaise a été reprise. Un diplôme sanctionnant un stage réussi a été remis au sapeur Maxime Leblanc bien applaudi par toute l'assistance présente.

20



11 novembre 2019 : 101 ans après, les nombreux villageois rassemblés avec les Corps Constitués devant le monument aux morts pour la patrie se sont souvenus dans un grand moment de recueillement.

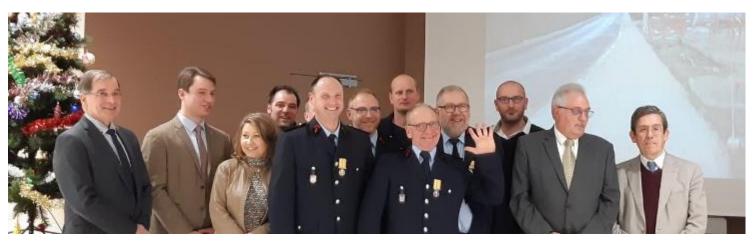
Après la lecture du message de Geneviève DARRIEUSSECQ, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées, toutes les générations d'Omyates et Omyats unies et solidaires ont rendu hommage à tous ces jeunes gens qui dans les conflits ont accompli leur devoir jusqu'au don suprême. N'oublions jamais que notre liberté a été au prix du sang versé par ces jeunes hommes!

Merci au porte-drapeaux Serge Gouet, à la jeunesse pour le port de la gerbe et l'accompagnement avec des drapeaux, aux sapeurs pompiers et à tous les villageois et élus présents...



INFOS 18 POMPIERS D'OMEY Unité Opérationnelle de Secours d'Omey

3 pompiers à l'honneur!!!



Lors de la cérémonie des vœux de Monsieur le Maire le 5 janvier 2019, vous avez pu assister à la remise des médailles à 3 pompiers de l'UOS d'OMEY en le présence de nos élus, Mr **DE COURSON** (Député de notre circonscription), Mr **VALENTIN** (Conseiller Départemental) et Mr **ARROUART** (Président de la Communauté de Commune).



Fabrice GAUVAIN: médaille d'argent pour 20 ans de service. Thierry GIGNON: médaille d'argent pour 20 ans de service. David TUROT: médaille de bronze pour 10 ans de service.

Bzzzzz Bzzzzz

Si les interventions liées aux guêpes et frelons ont été moins nombreuses que durant l'année 2018, elles restent un service important offert à la population Omyate.

Pour le moment, aucun frelon asiatique n'a été détecté au sein de notre village, mais la vigilance reste de mise!

En cas de doute, n'hésitez pas à joindre le corps des sapeurs pompiers qui est équipé pour y faire face en toute sécurité.

Effectifs pompiers : Retraites bien méritées mais toujours actifs (au sein de l'ASPO)!

C'est avec une grande abnégation que Fabrice GAUVAIN et Thierry GIGNON ont sillonné les rues d'Omey pour porter assistance et parfois secours à la population durant 20 ans.

Ils ont fait valoir leur droit à la retraite bien que restant particulièrement actifs au sein de l'Amicale des Sapeurs Pompiers d'Omey respectivement en qualité de Secrétaire et de Trésorier.

Réforme et renouveau au sein des Pompiers

Le SDIS s'est lancé dans une vaste **refonte du règlement opérationnel** avec consultation des Chefs de corps et des Maires. Notre participation au Corps Départemental est mis en question étant à moins de 10 min d'un Centre opérationnel. En revanche, notre utilité locale a été rappelée. Cette réflexion doit aboutir courant du premier semestre 2020. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Ces réformes n'entament pas notre engagement au sein du village. Nous vous avions annoncé 4 candidats l'année dernière. Ils ne seront que 3, suite au départ de **Clément KREBS** de son poste d'employé communal.

Grégory GALICHER est incorporé depuis peu, son frère Johann et Franck MERLIER attendent l'officialisation de leur aptitude par le service de santé du SDIS.

Nous avons plus que jamais besoin de l'engagement de chacun!!



Caporal Jean-Baptiste MAITROT Chef de corps de l'UOS d'OMEY



Les sapeurs pompiers d'OMEY recrutent des volontaires!



DISPONBLE? ENVIE D'ÉTRE UTILE? DEVENEZ SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE



Sapeur-Pompier Volontaire est un engagement citoyen, si vous souhaitez nous rejoindre, remplissez le coupon cidessous et nous vous contacterons rapidement!

Le volontariat est le socle de l'organisation des secours en France. Il permet d'assurer des interventions rapides et efficaces, partout et pour tous. Le sapeur-pompier volontaire participe, aux côtés des sapeurs-pompiers professionnels, à l'ensemble des missions des services d'incendie et de secours. 80 % des sapeurs-pompiers sont des volontaires...

Pourquoi pas vous?

- ✓ J'ai entre 17 et 55 ans
- √ J'ai envie d'être utile
- ✓ Je suis ouvert aux autres et j'aime apporter mon aide
- √ J'ai l'esprit d'équipe

Je suis volontaire!





A envoyer à : MAIRIE d'OMEY

Centre de secours de l'Unité Opérationnelle de Secours d'OMEY - Recrutement SPV -Rue Jean Jaurès - 51240 OMEY

Je souhaiterais avoir les renseignements nécessaires qui me permettront de vous rejoindre

NOM:

Prénom:

Adresse:

Email:

Téléphone:

JBM

La vie de l'Amicale des Sapeurs Pompiers d'Omey (ASPO)

Je profite de cet article pour faire une petite rétrospective de 2019.

Comme chaque année nous avons réalisé la belote ainsi que la brocante qui ont été encore une fois un succès. Merci à vous.

Des nouveautés se sont glissées dans la vie associative :

- Un rallye de régularité organisé avec le garage DEL SOL, s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur. Pour information, nous avons pris la décision de ne pas faire de publicité par souci d'organisation et de ne pas décevoir les participants. Pour l'année 2020, nous vous attendrons tous, avec voiture ou moto sur la ligne de départ avec notre circuit en main.



- Un barbecue en alliance avec le CCL a été organisé à la fermeture de la licence IV où 84 participants sont venus à cette journée de convivialité. Merci à la commune de nous avoir offert gracieusement le restant des boissons.

Merci pour votre accueil à nos représentants qui frappent à votre porte pour la présentation de notre calendrier confectionné avec l'aide de Gérald INNS. Ceci permet à notre association d'organiser des manifestations tournées vers vous !!!

Et nous avons fini, par la SAINTE BARBE cette fête si symbolique pour nous qui s'est déroulée au restaurant LE CLOS DE MUTIGNY.

Notre SAINT SYLVESTRE a clôturé, comme à chaque fois, l'année en beauté avec un repas réalisé par Anne MACHET, et notre DJ nous a fait danser jusqu'au petit matin.

L'Amicale des sapeurs pompiers d'Omey vous souhaite une très bonne année 2020 et je tiens à remercier personnellement toutes les personnes qui ont donné de leurs temps si précieux afin de faire vivre notre commune. Merci à vous pour votre participation.

A tous Omyats et Omyates, Bon pied, Bon œil





Maxime LEBLANC Président ASPO

INFOS 18 POMPIERS D'OMEY

SECURITE DES POPULATIONS

Attention à l'arrivée du frelon asiatique qui est d'ores et déjà annoncé dans le département depuis l'été dernier... Vos pompiers ont acquis les combinaisons spécifiques permettant de les approcher sans risquer de blessure.

La meilleure attitude pour chacun est de s'en tenir éloigné et en cas de doute appelez les pompiers !!

Afin de l'identifier, voici la fiche signalétique qui vous avait été présentée dès l'année dernière.



JBM

Charges, représentations et réunions effectuées par Monsieur le Maire du 1/1 à 11/3

Le 2 janvier : tour des bâtiments communaux pour véri- Le 28 janvier : mise en place de la salle pour à 20h30 fier le bon fonctionnement des chauffages.

Tour des cimetières pour vérifier si aucun désordre et le niveau des poubelles. Rencontre avec l'employé Clément KREBS qui rentre de ses congés, vœux et ordres de service pour le travail, notamment la sortie des poubelles et vider un peu les composteurs des cimetières <u>Le 3 janvier</u>: préparation de la salle des fêtes pour les vœux avec la population (tables, chaises, sono etc...). Vendredi 4 janvier : reprise du travail au secrétariat

d'Emmanuelle MAS. Echange des vœux, donné l'urgences à traiter suite aux courriers et factures reçues durant ses congés et permanence à 11h30. A 19h00, représentation d'Omey aux vœux de la commune de Somme Vesle suite à l'invitation de Jean Claude MANDIN, maire.

5 janvier : avec les officiels invités et les élus d'Omey vœux à la population à 17h30.

Le 9 janvier : à 9h00 réunion de bureau au SYMSEM et la Sté Eco-déchets jusqu'à 12h00. A 17h00, réception de Monsieur COUCHON commissaire enquêteur du PLU et accompagnement en mairie jusqu'à 19h00 et présence au secrétariat pour la permanence au public.

Le 14 janvier : réunion du bureau du SYMSEM à Dampierre sur Moivre pour la fixation du prix 2019 du ramassage des ordures ménagères.

Le 15 janvier: visite des points d'eau extérieurs, cimetières et autres, afin de vérifier l'état des vidanges effectuées dès le 1 novembre 2018, (gelées annoncées). Seront remis en service pour le 15 mars si plus de gelée.

Mercredi 16 janvier à 17h00, commission de finance en mairie pour préparer le budget primitif 2019.

<u>Le 17 janvier</u>: réunion avec l'Amicale des retraités Omya à la salle des fêtes de 10h30 à 12h00. A 16h00, rencontre avec la direction d'Omya. Présentation de Monsieur Serge BASTIERI nouveau Directeur du site d'Omey. A 20h30, conseil communautaire à la salle des fêtes de Francheville.

Vendredi 18 janvier : à 9h30 ouverture de l'atelier municipal à l'entreprise Maurice PIERRE pour remplacement du chauffage en garantie, hors service et changement de l'alarme incendie HS. A 19h00 à la salle des CCMC.

Le 22 janvier : superviser les personnels de l'entreprise Vigilec qui enlèvent les poteaux béton des rues en enfouissement des réseaux. Contrôle du bon fonctionnement des chauffages des bâtiments communaux.

Le 23 janvier : Fait déneiger et saler les rues du village par Clément KREBS cela a nécessité 7h00 de travail. Commander l'entreprise Laurent Excoffier pour chauffage logement nord communal et bon fonctionnement nion du bureau et à 14h00 avec Eco-Déchets. De 15h00 vannes thermostatiques. Déneiger devant la mairie.

<u>Le 24 janvier</u>: ouverture de la porte de la salle des fêtes pour la réparation de l'éclairage automatique du local poubelle par la Sté Maurice PIERRE, (cellule HS). Demander dépannage à la Sté Ribère de la serrure de la Omya pour le PCS (EV, JPB et Directeur Omya). porte d'entrée salle des fêtes. Fait déneiger la cour de la <u>Le 11 mars</u>: réunion avec la gendarmerie à Cheppes la maison des associations pour les activités du jour et la Prairie sur le bilan des activités 2018. sécurité des personnes.

conseil municipal à conduire.

<u>Le 30 janvier</u> : matin, déneiger devant la mairie, (employé de la voirie en congé) et fais le tour du village afin de tester en raison de la couche de neige tombée l'état de roulement des voiries. Remarque que très peu de trottoirs devant chez les riverains sont déneigés, ce que la sécurité impose à tous les riverains. Présence à la permanence au public avec commissaire enquêteur pour le 2ème rendez-vous de l'enquête public du PLU.

Le 4 février : réception d'un transporteur livrant 3 tonnes de sel en sacs de 25 kg pour renouveler le stock communal.

<u>Le 5 février</u> : à 11h15 présence avec expert en assurance au vestiaire du terrain de football, avec assureur pour l'expertise contradictoire pour le compte des auteurs des dégâts. A 16h30 en mairie, rendez-vous pour travail avec adjoints sur le PCS.

<u>Le 7 février</u> : à 10h00 au local technique avec Sté Sofica pour dépannage porte sectionnelle et à 14 h00 assemblée générale anciens d'Omyats à la salle des fêtes.

Le 11 février : A 10 h 00 rendez-vous en mairie avec Gérald INNS et la Sté Treck pour la téléphonie et le débit internet. A 18h30, rendez-vous à la salle des fêtes avec le COMAL et les personnes inscrites de la population pour la nuit de la thermographie afin d'anticiper une rénovation de l'habitat avec de judicieux conseils.

Le 13 février de 17 à 19 h 00 avec le commissaire enquêteur du PLU, Monsieur COUCHON.

Le 21 février : Audit des archives mairie avec le Centre de Gestion. A 20h30 à la salle des fêtes présent au conseil communautaire de la CCMC et sortie à 23h30.

<u>Le 22 février</u>: à 11h00 en mairie pour la réunion obligatoire de synthèse du PLU avec le commissaire enquêteur et Eloy LURACHI.

Le 23 février : déposition à la gendarmerie afin d'arrêter les poursuites judiciaire du procureur sur les auteurs des dégradations des vestiaires car dégradations remboursées à la commune par l'assurance des parents.

Le 25 février : présent à Reims à l'Assemblée Générale des collectivités du CA du Nord Est à 14h30.

Le 27 février : commission des impôts (CCID) en maifêtes de Saint Germain la Ville vœux du Président de la rie à 15h00. A 18h30 réunion à la maison des associations, avec conseillers, sapeurs pompiers et villageois volontaires, pour le Tour de France et l'organisation de la sécurité dans Omey lors de son passage.

> <u>Le 2 mars</u>: à la mairie commission espace vert et volontaires parmi la population.

> <u>Le 4 mars</u>: rendez-vous à 13h30 en mairie pour renouvellement contrat location photocopieur.

> Le 6 mars : à Dampierre sur Moivre au SYMSEM réuà 17h00 en mairie avec brigade de contact et population invitée. A 18h30 réunion travail sur les économies d'énergie avec commission bâtiments.

> <u>Le 8 mars</u>: signature convention partenariat avec

JPB



Clément Krebs employé aux tâches surtout extérieures (fauchage des gazons, ramassage des feuilles, peinture des passages piétons, entretien des espaces verts fleuris ou pas et la suite a demandé un congé de mise en disponibilité de six mois. En mars prochain, cet emploi sera un dossier qui attendra les nouveaux élus. Afin d'être réactif et toujours dans l'anticipation, Monsieur le Maire a fait réaliser des devis pour entretenir les gazons qui dès la fin de l'hiver, dès mars pousseront. Le village doit toujours être accueillant. Idem pour les haies à tailler, au cimetière près du stade de football, ci-dessous et partout à travers le village. Bien vivre à Omey, employé ou pas, c'est entretenir les cimetières et y vider les poubelles, mettre hors gel les points d'eau, trier les composteurs car l'incivisme de certaines personnes dans la commune oblige à cette tâche. Merci aux habitants disciplinés...



Nettoyage de la haie rue Pierre Sémard réalisée les 21 et 22 novembre pour un beau cadre de vie.



La société Leseure Romain a vidé et reconditionné les bacs à fleurs. Un devis a été réalisé pour le fleurissement du printemps prochain.

La société des Bois de l'Est a réalisé l'entretien du bois de la commune entre Marne et canal, comme le contrat le prévoyait un an après la plantation. Il a fallu de nombreuses relances de M. le maire et l'intervention a été réalisée deux mois trop tard car le niveau de la Marne, suite au pluies abondantes, est monté.



Je suis heureux d'avoir anticipé la construction du second columbarium, car le voici déjà utilisé.



Merci à tous les bénévoles volontaires pour l'arrosage des massifs durant la période de congés de l'employé communal, car les températures, parfois de 42 degrés de la période estivale, demandaient à avoir plus de soins que d'habitude. Les journées citoyennes existent à Omey pour le bien être de tous!!!

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES ET DU TRI SELECTIF



<u>Jours fériés</u>: pas de collecte des déchets en porte à porte : les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre. Les collectes sont décalées d'une journée jusqu'à la fin de la semaine.

<u>Déchetteries</u> : (munissez vous de votre carte délivrée en même temps que le bac pour l'accès!)

Vous souhaitez vous procurer un bac et une carte, contactez

le siège du SYMSEM à Dampierre Sur Moivre, (Tél: 03.26.71.19.28). Toutes les déchetteries du S.Y.M.S.E.M., (voir sur le site www.Symsem.fr pour plus d'informations), sont à votre disposition. Les horaires d'ouverture des plus proches

vous sont rappelés ci dessous :

POGNY: mardi et vendredi de 9h à 12h et 14 à 18h; samedi : 9h à 12h.

MAIRY SUR MARNE: mercredi de 9h à 12h et 14h à 18h, vendredi de 9h à 12h et samedi de 14h à 18h.

COURTISOLS: mardi de 14 à 18 h, jeudi de 9 à 12h et 14 à 18h, samedi de 14 à 18h.

La collecte incitative du SYMSEM est opérationnelle. Plus vous triez et moins votre poubelle demande à être collectée par la Société Eco-déchets. A partir de 2020, le SYMSEM et la CCMC qui ont la compétence déchets vous communiqueront la redevance incitative à régler. La R.E.O.M.i. sera à régler à la perception.

Si vous ne possédez pas de poubelle du SYMSEM étiquetée et pucée (qui seules sont collectées); la taille de votre foyer change (naissance par exemple); un ajustement de votre bac est nécessaire; vous déménagez ou emménagez:

Contactez le service eco-dechets au 0800 710 677 et la CCMC

Vous recevrez de la CCMC deux factures par an (une pour la période du 01/01 au 30/06 et une pour celle du 1/07 au 31/12/2020), donc vérifier les numéros du bac et de votre carte.

Sortez votre poubelle pucée et les sacs de tri sélectif la veille au soir

Pour notre commune : la collecte du bac pucé est le mardi matin.

pour le tri sélectif (sac transparent) le jeudi matin.

Une information est communiquée chaque début d'année.

Le bac à ordures ménagères et la carte d'accès en déchetterie doivent être restitués en cas de départ ou changement d'adresse.

Le **SYMSEM** a son siège au 4 Grande Rue 51240 à Dampierre sur Moivre, et propose des composteurs identiques au modèle ci-contre à un prix très compétitif car commandés en grand nombre. Ce geste réduit les volumes véhiculés, diminue les coûts de transport et votre montant des factures de la redevance incitative en réduisant vos déchets afin de ne pas dépasser les dix huit levées annuelles.

Vous êtes intéressé, vous avez une question ? Beaucoup de réponse sont apportées sur le site internet du SYMSEM. : site« www.symsem.fr ».



au 03.26.71.19.28 ou par mail à « contact@symsem »

Pour trier, vous manquez de **sacs jaunes et transparents**, venez en retirer aux heures de permanences en mairie (les mardis de 18h à 19h et les vendredis de 11h30 à 12h) où un registre doit être signé.

Gendarmerie de VITRY LA VILLE

03.26.67.74.44

En cas d'urgence, faire le 17

Les Gendarmeries de Châlons en Champagne, Courtisols et Vitry la Ville interviennent.

Horaires d'ouverture au public ci-dessous : (sous réserve de disponibilité) Lorsque vous actionnez l'interphone vous êtes mis en relation avec un planton soit à Vitry la ville soit à Châlons en Champagne Brigade de Courtisols : l'accueil sera réalisé les jeudis, vendredis, samedis, dimanches (+ jours fériés).

Ci-dessous horaires et jours d'accueil du public, brigade de Vitry la Ville:

Lundi, Mardi, Mercredi 08h00 / 12h00 14h00 / 19h00



JPB

REGLEMENT DE LOCATION SALLE DES FETES

(mise à jour 20 juin 2017)

ATTENTION UN LIMITEUR DE NIVEAU SONORE PAR COUPURE EQUIPE CETTE SALLE, il convient de baisser le son immédiatement en cas d'alerte, (Gyrophare clignotant rouge) sous peine d'une coupure complète. La Centrale incendie exclut l'utilisation des fumigènes, de même que toutes les fontaines étincelantes.

Quelques consignes: le présent règlement peut être modifié à tout moment par le Conseil Municipal.

Vous êtes priés (et tous ces points sont importants):

Salle non-fumeur, selon la législation en vigueur.

Les thermostats sont pré réglés merci de ne pas en forcer le fonctionnement.

Si vous faites appel à une entreprise extérieure pour cette location, à la remise des clés, vous êtes seul responsable de l'ouverture des lieux (Loueur de vaisselle, traiteur...).
Les amis nos animaux ne sont pas admis dans cette salle (mesure d'hygiène).

De demander l'autorisation à la mairie avant la location pour tirer un feu d'artifice (réglementation nationale de sécurité),

Vous souhaitez une scène pour la musique, le signaler à la contractualisation de la location.

Renseignements utiles : Effectif maximal autorisé : 219 personnes, salle de réunion 50 personnes.

Vous disposez du téléphone pour la sécurité

Sapeurs pompiers: 18, portable 112 EDF dépannage : 0810.433.051

SAMU:

Gendarmerie: 17 Véolia Eau: 0810.463.463

Responsable de la salle :

Le responsable de la salle vous remettra les clés, (à condition que votre dossier soit complet et comporte une attestation d'assurance), 3 sacs jaunes pour tri-sélectif et 10 pailles pour alcoborne contre 2 chèques de caution 1 de 600 € et 1 de 150 € à l'ordre du Trésor Public et après avoir effectué ensemble un état des lieux en 2 exemplaires. Après la location un nouvel état des lieux et la vérification du tri des poubelles n'engageant aucune remarque, les chèques de caution vous seront restitués après retour des clés.

A votre disposition aussi:

- Une cuisine (2 chambres froides, 1 cuisinière, un lave-vaisselle, un congélateur).
- Un bar réfrigéré, une machine à glaçons, deux tables roulantes, 2 fours de maintien à température.
- 105 chaises, 40 plateaux de tables rectangulaires (4 personnes par plateau), 8 plateaux d'angles et 4 plateaux de 2 personnes. 10 tables rondes de 8 personnes.

Vous êtes priés :

- De trier les déchets ménagers, une caution de 150€ sera demandée,
- De ne pas toucher aux dalles chauffantes du plafond (600 € la dalle),
- De laisser un passage devant les issues de secours,
- De laisser les tables en place pour l'état des lieux de sortie,
- De rendre la ou (les) salle (s) balayée (s),
- De nettoyer les toilettes, l'arrière bar, le bar et la cuisine,
- De restituer cette salle dans son état initial : murs sans salissure, ni rayure, ni adhésif collé ou punaise, des câbles tendus sont à disposition dans la salle pour la décoration,
- De ne pas utiliser d'abrasif sur aucune surface (cuisine et bar),
- De ne pas occasionner de tapage nocturne vis-à-vis des riverains de la Salle des fêtes et de la maison des associations (préau) surtout lors du départ des convives,
- D'évacuer tous déchets à l'aide de sacs poubelle suffisamment solides et correctement fermés dans le conteneur mis à votre disposition à l'extérieur près de la salle des fêtes,
- De déposer les verres dans la benne de récupération prévue à cet effet, ou de les emporter
- De vérifier la fermeture des issues de secours, des portes, des fenêtres, de l'eau, la coupure des appareils ménagers de cuisson, des éclairages avant votre départ.

Ne sont pas fournis:

Nappes, vaisselle, sac poubelle, (sauf sacs de tris), autres mobiliers, produits d'entretien, papier toilette.

Quelques mesures:

salle: 175 m2

40 tables = 1,20 m X 0,80m (soit 4 personnes par table)

10 tables rondes pour 8 personnes diamètre 1,50 m

(120 personnes assises maxi dans la salle)

Afin de rendre cette salle toujours accueillante signalez-nous les défectuosités et améliorations que nous pourrions envisager.

Bonne manifestation,

Règlement location maison des associations

(mise à jour le 20 juin 2017).

Mise à votre disposition avec chauffage sans supplément l'hiver :

Une salle préau comprenant en matériel : 11 tables modèle bistrot sur chariot, 28 bancs sur chariot, 2 réfrigérateurs tropicaux, 1 frigo blanc, 1 meuble avec étagères, 1 bar avec évier.

Première salle: 1 cuisinière feux gaz et four électrique, 15 tables, 60 chaises, 1 congélateur à tiroirs, 1 lave mains, 1 évier deux bacs inox, 1 portant avec 40 cintres, 1 porte manteaux simple et 2 bouteilles de gaz à l'extérieur.

Dans placard: balais et la suite pour le nettoyage.

Les toilettes. (Si vous constatez des odeurs : veuillez vérifier s'il y a de l'eau dans les siphons de sols et autres).

La cour peut servir de parking.

<u>Quelques consignes</u>: le présent règlement peut être modifié à tout moment par le conseil municipal. Les locaux sont non fumeurs, selon la législation nationale en vigueur.

Si vous faites appel à une entreprise extérieure pour cette location : à la remise des clés, vous êtes seul responsable de l'ouverture des locaux (loueur de vaisselle, livraison traiteur etc...),

Nos amis les animaux ne sont pas admis par mesure d'hygiène.

Sécurité et renseignements utiles :

Effectif maximal autorisé: 80 personnes.

Vous disposez d'un téléphone pour la sécurité : Sapeurs Pompiers le 18 ou 112 ; Samu le 15 ;

Gendarmerie le 17 ; **EDF** le 0810.433.051 ; **Véolia eau** le 0810.463.463.

Remise des clés: la responsable des salles vous remettra les clés et 3 sacs pour tri sélectif, à condition que votre dossier de location soit complet (2 chèques de caution à l'ordre du trésor public : 1 de 600€ et 1 de 150€ ; et une attestation d'assurance pour cette location). Un état des lieux sera réalisé entre les parties en deux exemplaires.

Au retour des clés (après un nouvel état des lieux et la vérification du tri des poubelles n'engageant aucune remarque) les chèques de caution vous seront restitués.

<u>Vous êtes priés</u> (et tous ces points sont importants):

De demander l'autorisation à la mairie avant la location <u>pour tirer un feu d'artifice</u> (réglementation nationale de sécurité),

De ne pas occasionner de tapage nocturne, vis-à-vis des riverains de la maison des associations ou lors du départ des convives,

De ne pas mettre la musique trop forte ; la caution de 600€ ne serait pas restituée et le préau ne vous serait plus loué.

De trier les déchets ménagers (une caution de 150€ est demandée).

De laisser un passage devant les issues de secours.

De laisser les tables en place dans la salle, comme à la prise des clés, pour l'état des lieux de sortie et de ranger les tables bistrot et les bancs nettoyés sur les chariots et à l'endroit prévu et ne pas utiliser les tables blanches pour barbecue à l'extérieur.

De rendre les salles et les toilettes balayées et lavées.

D'évacuer tous déchets à l'aide de sacs poubelle suffisamment solides et correctement fermés dans le conteneur mis à disposition près de la salle des fêtes.

De déposer les verres dans la benne de récupération prévue à cet effet en haut rue Langevin ou de les emporter.

De vérifier la fermeture des issues de secours, des portes, des fenêtres et volets, de l'eau, la coupure des appareils ménagers, de cuisson, des frigos et de laisser leurs portes ouvertes afin d'éviter la moisissure, du gaz, des éclairages.

De replacer les thermostats de tous les radiateurs de chauffage salle et préau (lorsqu'il est en fonction) à 1 et effectuer la fermeture des portails de la cour à votre départ.

<u>Ne seront pas fournis</u>: nappes, vaisselle, sacs poubelle (sauf pour tri), autres mobiliers, produit d'entretien, papier toilette.

Quelques mesures utiles: surfaces salles: 50 m²,

préau: 175 m2,

tables blanches: 1,825 m x 0,755 m

11 tables bistrot : 2 m x 0,55 m et 28 bancs bois.

<u>Informations utiles</u>: l'éclairage du préau, des toilettes et ceux extérieurs sont automatiques dès la nuit.

Sans mouvement, un minuteur coupe ces éclairages...

A votre sortie, la responsable de la location vérifiera le niveau des bouteilles de gaz en vue des prochains contrats. Afin de rendre la maison des associations toujours accueillante signalez-nous les défectuosités et améliorations que nous pourrions envisager. Bonne manifestation!

TARIFS DES LOCATIONS

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

LOCATION PAR LES HABITANTS D'OMEY LO	OCATION PAR EXTERIEURS
--------------------------------------	------------------------

Gde salle Petite salle Les 2 salles Gde salle Petite salle Les 2 salles

Journée 9h/18h 150,00 € 80,00 € 210,00 € 290,00 € 150,00 € 440,00 €

Week-end: du vendredi 10h au lundi 10h.

250,00 € 120,00 € 350,00 € 390,00 € 210,00 € 600,00 €

Par journée supplémentaire 150,00 € / 80,00 € / 210,00 € 290,00 € 150,00 € 440,00 €

Pour toutes locations

MONTAGE DE LA SCENE SI BESOIN (par l'employé communal) : 100,00 euros.

CAUTION SALLE: 600,00 euros (rendue si location normale sans incident et si aucun trouble signalé).

CAUTION TRI SELECTIF: 150,00 euros (rendue si tri bien effectué et poubelles sorties à l'emplacement prévu).

TARIF INDICATIF D'UN PANNEAU RADIANT PLAFOND : 600.00 euros.

Pas de bruit troublant l'ordre public à l'extérieur et sur parking, pas de feu d'artifice non déclaré, pas de fumée troublant le voisinage.

LOCATION MAISON DES ASSOCIATIONS

HABITANTS D'OMEY EXTERIEURS

Journée 9h/18h 35,00 € 50,00 €

Week-end du

vendredi 10h/lundi 10h 70,00 € 100,00 €

Par journée supplémentaire. 35,00 € 50,00 €

CAUTION SALLE: 600,00 euros (Rendue si aucun trouble signalé et location normale sans incident).

CAUTION TRI SELECTIF: 150,00 euros (Rendue si tri bien effectué et poubelles au container).

Pas de bruit troublant l'ordre public à l'extérieur (notamment musique) et sur parking, pas de feu d'artifice non déclaré, pas de fumée troublant le voisinage.

RESTONS CONNECTES

En ce mois de mars 2019, la Société Losange déploie la fibre optique. La Région Grand EST, le Département de la Marne avec le SIEM ont pris en main le déploiement de cette technologie afin que chaque foyer puisse être mieux connecté surtout à un coût raisonnable. Sur les photos ci-dessous le passage de fourreaux entre Pogny et La Chaussée-sur-Marne et un raccordement de notre village. Bientôt plus de débit pour tous !



NATURE DU PR

Prochain mandat : élections à venir ...

15 et 22 mars 2020 : municipales.

Septembre 2020 : sénatoriales (pas la Marne).

Mars 2021 : départementales. Décembre 2021 : régionales. Avril mai 2022 : présidentielles.

Juin 2022 : législatives.

Septembre 2023 : sénatoriales dans la Marne.

Mai 2024 : européennes.

Projet éolien des Mothées :

Le dossier déposé auprès des services de l'Etat par la Société Escofi avance.

L'entreprise vient d'être autorisée d'ériger en octobre un mât de 100 mètres de hauteur afin de mesurer les vents.

Ce dossier est important car la construction de ces éoliennes souhaitée par vos élus apportera des revenus au budget communal et cela sera autant d'impôts en moins à lever auprès des foyers. De même un investissement écologique est prévu.

La Société Total Quadran, après être passée en commission à la préfecture, est autorisée à grossir l'éolienne existante sur Omey. Cela devrait se dérouler entre mars et juillet 2020 et ainsi que

mars et juillet 2020 et ainsi que celles sur le territoire de Pogny. De même un transformateur sera ins-

tallé sur le terrain communal triangulaire le long de la nationale 44 avec une rémunération annuelle de 1500 € actée par contrat avec cette société.

MARATIONN': DP 054 445 45 R000

: THREE NOTES



Marne: le Conseil Départemental de la Marne a voté l'aménagement de la voie verte, appelée V 52, de Moncetz Longevas à La Chausséesur-Marne soit 23,8 kilomètres aménagés pour les piétons et les cyclistes. Cela représente un chantier qui doit débuter en cette fin d'année 2019 et est évalué à 5,3 millions d'euros pour une livraison à l'été 2022.

Cette voie verte avait été souhaitée par les élus d'Omey durant la Communauté des Communes de la Vallée de la Craie et Hubert Arrouard conseiller général que nous avions sollicité à l'époque nous avait promis 70% de subventions du Département. Cela avait été rejeté par quelques élus de la communauté et je me réjouis que ce dossier de voie douce qui va relier et compléter la liaison jusqu'au lac du Der en traversant notre territoire se concrétise. Déjà merci au Département,

cette réalisation sera un grand plus pour le tourisme départemental et local.

Recherche d'économie : la Société Isogard a été retenue pour la vérification des extincteurs. Le prix fixé pour trois ans, tient compte des extincteurs de plus de dix ans à renouveler. Coût 2019 = 546,60 € en 2018 c'était : 509,78 €.

Le contrat de la téléphonie et accès internet après renégociation a été revu avec une baisse de 600 €. Un nouveau photocopieur en contrat pour cinq ans a été installé en mairie avec les tarifs des copies à la baisse. Avant les élections les contrats du matériel et des logiciels du secrétariat ont été renégociés ainsi que le logiciel de dématérialisation et les clés pour la signature numérique.



Communauté de la Moivre à la Coole :

Président: Hubert ARROUARD.

Directrice des services : Laurence LAMIABLE.

Siège et adresse courrier : CCMC 4, grande rue 51240 Saint Germain la ville .

Standard: tél: 03 26 63 67 28. Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Accueil du public : mardi de 9h à 12h et jeudi de 14h à 17h.

<u>Courriel</u>: « contact @ccmoivrecoole.fr » <u>Site internet</u>: « www.ccmoivrecoole.fr »

Site internet, Secrétariat accueil : Damien WATTIER.

Ressources humaines: Sabrina LEPREVOST.

Urbanisme aménagement : Eloi LURASCHI.

Pôle animations sociale culturelle et sportive : Karim ENNACIRI.

Pôle scolaire/périscolaire : Laetitia BASVILLE.

Secrétariat de l'assemblée : Sabrina LEPREVOST.

Compta budget : Valérie BERTHELEMY.

Environnement: Isabelle LOTEEN.

Un nouveau service aux habitants a été contractualisé par la CCMC lors de la foire de Châlons auprès de la Société Docaposte. Rendez-vous sur le site internet « www.ccmoivrecoole.fr » pour la découverte de LOCALEO.

Merci à la CCMC pour les banderoles placées et les maillots floqués que nous avons distribués lors du passage du tour de France.



Nouveau prêtre pour la paroisse des Mothées

Don Martin BONNASSIEUX est installé dans notre paroisse comme vicaire remplaçant de Don Erwan. Pour tout contact : 2, rue de l'église - 51240 Sarry. Tél. 03 26 68 04 62. <u>les.mothees@wanadoo.fr</u>

Sur le site « www.omey51.fr » vous pouvez visionner un film sur la présentation de l'église d'Omey (Saint Pierre Saint Paul) réalisé suite à un travail de Sonia KOENIG, Gérald INNS et Jean-Paul BRIGNOLI et aussi un diaporama sur notre commune dans la rubrique présentation, film réalisé par Eric VÉTU déroulant aussi le blason réalisé gratuitement par un passionné d'héraldique, Jean-François BINON, installé à Aix en Provence.

Élections municipales 2020/2026

Le Répertoire Électoral Unique (REU) entré en vigueur le 01/01/2019 a vu sa première utilisation éprouvée lors des élections européennes de mai dernier.

Calendrier officiel des prochaines élections municipales : complément suite à la parution de l'avis aux habitants du 8/10/2019.

7 février 2020	Date limite des demandes d'inscriptions sur les listes électorales pour partici- per aux élections municipales
Du 20 février au 23/02/2020	Réunion de la commission de contrôle (pour rappel la commission doit se réu- nir entre le 24ème et le 21ème jour précédant le scrutin)
Jeudi 27 février 2020, à 18h00	Date limite de dépôt de candidature en sous préfecture pour le 1er tour
Mardi 17 mars 2020, à 18h00 (art. L 255-4)	Date limite de dépôt pour le second tour en sous préfecture
15 mars 1er tour des élections municipales	Pour être élu au 1er tour, le candidat doit réunir (cumulatif) : - la majorité absolue des suffrages exprimés; - un nombre de suffrage égal au quart des électeurs inscrits.
22 mars second tour des élections	Au 2ème tour, l'élection a lieu à la majorité relative, quel que soit le nombre de votants. Si plusieurs candidats obtiennent le même nombre de suffrages, l'élection est acquise au plus âgé.

Règles d'élection dans les communes de moins de 1000 habitants.

1. Déclaration de candidature obligatoire en sous préfecture.

La déclaration de candidature est obligatoire au 1er tour de scrutin pour tous les candidats et au 2ème tour pour les candidats qui ne se sont pas présentés au 1er tour. Toutefois peuvent se présenter au 2ème tour les candidats présents au 1er tour, sauf si le nombre de candidats au 1er tour est inférieur au nombre de sièges à pourvoir (art. L 255-3). Ainsi, les candidats présents au 1er tour n'ont pas à déposer une nouvelle déclaration de candidature pour le 2ème tour. De plus, si le nombre de candidats inscrits au 1er tour est supérieur au nombre de siège à pourvoir, aucun nouveau candidat ne pourra se présenter au second tour.

Les candidats peuvent se présenter de façon :

- isolée : le candidat dépose seul sa déclaration;
- ou groupée sur des listes complètes ou non (il n'y a aucune obligation de parité).

La déclaration est déposée par le candidat ou par un mandataire désigné par lui (art. R 124).

Aucune parité n'est à respecter dans les communes de moins de 1000 habitants.

La date à laquelle les candidats pourront déposer leur candidature sera indiquée en début d'année 2020 par la préfecture. Cette déclaration est assortie de la copie d'un justificatif d'identité du candidat et des documents officiels qu'il satisfait aux conditions d'éligibilité prévues à l'article L228.

Déroulement du vote et comptage des voix aux élections municipales.

Scrutin majoritaire plurinominal à deux tours.

Les membres des conseils municipaux des communes de moins de 1000 habitants sont élus au scrutin majoritaire (art. L 252). Le scrutin peut se dérouler en deux tours. Les suffrages sont décomptés individuellement par candidat et non par liste.

Le bulletin de vote fera mention uniquement du ou des candidats aux seules fonctions de conseiller municipal (pas de fléchage, conseiller communautaire, comme dans les communes de plus de 1000 habitants). C'est l'ordre du tableau du conseil municipal qui désignera qu'à l'issue de la première séance du conseil municipal après l'élection du maire et des adjoints, le titulaire et le suppléant qui seront délégués représentant de la commune au conseil communautaire).

Ainsi, le maire sera toujours désigné conseiller communautaire. Notre commune a qu'une voix délibérative au réunion du conseil communautaire et deux représentants (un titulaire et un suppléant).

Dans le bureau de vote le jour des élections seront affichés le nombre de conseillers municipaux à élire ainsi que les noms et prénoms des personnes candidates (qui ont déposé une déclaration de candidature et en ont reçu récépissé).

Les bulletins de vote fournis par les candidats isolés ou listes complètes ou incomplètes seront disposés.

Les électeurs peuvent déposer dans l'urne des bulletins comportant un nombre inférieur ou supérieur de candidats qu'il y a de conseillers à élire. Ainsi, les électeurs peuvent rayer des noms, ajouter des candidats déclarés. Ils peuvent voter pour un candidat isolé ou une liste complète ou incomplète.

Les derniers noms inscrits sur les bulletins au-delà du nombre de conseillers à élire ainsi que les noms des per-

sonnes qui n'étaient pas candidates ne seront pas comptabilisés.



Le panachage est possible. Ainsi, l'électeur peut:

- Rayer des noms de candidats présents sur un bulletin ou en modifier l'ordre de présentation,
- Déposer dans l'urne un bulletin comportant moins de noms que de sièges à pourvoir,
- Déposer dans l'urne un bulletin comportant plus de noms que de sièges à pourvoir, sous réserve que les candidats surnuméraires puissent être clairement identifiés (ces derniers ne recevrons pas de voix), si l'ordre de classement des candidats sur le bulletin ne permet pas de déterminer avec certitude le choix de l'électeur, le bulletin correspondant doit être considéré comme nul.
- Choisir des candidats inscrits sur d'autres listes et les ajouter sur son bulletin,
- Insérer plusieurs bulletins dans son enveloppe, sous réserve que la somme des noms inscrits sur les bulletins ne dépasse pas le nombre de sièges à pourvoir,
 - Si l'enveloppe contient plusieurs bulletins :
 - identiques bulletins valables, suffrage exprimé (une seule voix par candidat),
- différents et dont la somme des noms inscrits est inférieure au nombre de siège à pourvoir Bulletins valables, suffrage exprimé,
- différents et dont la somme des noms inscrits est supérieure au nombre des sièges à pourvoir Bulletins nuls.

En revanche l'électeur ne peut pas ajouter le nom de personnes qui ne sont pas candidates dans la commune. Le bulletin ne sera pas pour autan nul : les noms des personnes non candidates ne seront pas décomptées.

Que se passe -t-il si un bulletin comporte les noms de personnes non candidates, mais également un plus grand nombre de candidats que de sièges à pourvoir?

Le bureau des élections du Ministère de l'intérieur précise qu'il « convient d'enlever en premier lieu le nom des personnes non candidates (...). Les candidates suivant prennent alors leur place dans la liste (...) »,

Exemple d'une commune devant élire 11 conseillers municipaux. Un bulletin retrouvé dans l'urne comporte 15 noms sur une colonne :

oie a une commune aevam eitre 11 consettie	ers municipaux. On bunenn renouve dans i arne compo	THE 13 HOIRS SUI WHE COLORI
1 : Monsieur A (candidat)	1 : Monsieur A (candidat)	1 voix
2 : Monsieur B (candidat)	2 : Monsieur B (candidat)	1 voix
3 : Madame C (candidate)	3 : Madame C (candidate)	1 voix
4 : Madame D (candidate)	4 : Madame D (candidate)	1 voix
5 : Monsieur E (candidat)	5 : Monsieur E (candidat)	1 voix
6 : Monsieur F (candidat)	6 : Monsieur F (candidat)	1 voix
7 : Monsieur G (candidat)	7 : Monsieur G (candidat)	1 voix
8 : Madame H (candidate)	8 : Madame H (candidate)	1 voix
9 : Madame I (non candidate)	9 : Madame I (non candidate)	
10 : Madame J (non candidate)	10 : Madame J (non candidate) -	
11 : Monsieur K (non candidat)	11: Monsieur K (non eandidat)	
12 : Monsieur L (candidat)	12 : Monsieur L (candidat)	9 1 voix
13 : Madame M (candidate)	13 : Madame M (candidate)	→ 10 1 voix
14 : Madame N (candidate)	14 : Madame M (candidate)	→ 11 1 voix
15 · Monsieur O (candidat)	15 · Monsieur O (candidat)	\longrightarrow 12 0 voix

Bon vote!

Nos joies, nos peines.

NAISSANCES:

Gaillet Soline née le 27 mai 2019.

Félicitations aux parents!



DEPARTS:

Mme Servane ROYER et Anthony ZAIMAICHE M. Rémi SACREZ M. Stéphane FAEIM



NOUVEAUX VENUS:

M. et Mme GAILLET Jean-Christophe.
M. PIVIDORI Valentin et PARADIS Marine
M et Mme GUYOT Marc
M . GUYOT Cédric et Mme BEUNET Gwendoline
Mme BREGAIN LECLERC Ophélie
Mme EXCOFFIER Evelyne



PACS:

Monsieur le maire a enregistré avec Nathalie JEAN secrétaire de mairie et Evelyne Valentin premier adjoint la seconde convention le 17 septembre 2019 entre Johan GALICHER et Adeline FERTÉ Un apéritif a été partagé et les bons vœux de bonheur souhaités à ce jeune couple.

TRANSCRIPTION Décès:

ACERBIS Sylviane 30 septembre 2019 SACREZ Éric 15 octobre 2019 EXCOFFIER née DELAVAL Marcelle 10 novembre 2019 LENOUAIL née BOUCLIER Yvette le 15 décembre 2019



	The first parties are	\$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$
		#777777777
Bloc	Moles	
	Coles	
		Commence of the Commence of th

Galette des Rois CCL à la maison des associations 3 janvier Vœux du Maire à la salle des fêtes à 18 h00 4 janvier Belote Amicale des sapeurs pompiers 25 janvier Thé dansant 2 février CCMC : conseil de l'école Vallée de la craie (second trimestre)à18h00 11 février Assemblée Générale du CCL 21 février

Belotte du CCL 7 mars 15 et 22 mars Elections municipales (premier) et (deuxième tour)

Les dates suivantes peuvent être modifiées suite aux résultats des élections municipales

27 mars Carnaval écoles vallée de la craie Soirée dansante CCL 28 mars

Heure d'été (Suivant décision Etat Français) Avancé de + 1 h00 nuit du 28 au 29 mars

Chasse aux œufs de Pâques à 10h30 (Cour de la Maison des Associations) lundi 13 avril

Vide grenier Centre Culture et Loisirs et Amicale des Sapeurs Pompiers 26 avril

Lions Club : collecte radiographies devant la salle des fêtes date sur panneau électronique

Rallye de régularité A S P O 3 mai

Armistice 1939/1945: (en raison de la manifestation cantonale), Jeudi 7 mai rassemblement à 18h30

Repas fin d'année informatique mai

Sortie C.C.L 16 ou 23 mai

Barbecue CCL 6 juin

Kermesse de l'école Vallée de la Craie au RPIC à Vésigneul sur Marne : vendredi 19 juin

Rallye touristique C.C.L: départ et retour maison des associations 28 juin

CCMC : conseil de l'école Vallée de la Craie (troisième trimestre) juin

Repas des Aînés « offert par la municipalité » samedi 4 juillet

mardi 14 juillet Fête Nationale rendez-vous à 10h45 place René Fray

Concours de pétanque C.C.L. 18 juillet

Barbecue C C L / A S P O 12 septembre

Journée du patrimoine 19 et 20 septembre

Loto CCL 17 Octobre

Horaire d'hiver Reculer de - 1 h00 nuit du 24 au 25octobre

Halloween 31 octobre

Anniversaire de la victoire 1914/1918 : (à 11h au monument) mercredi 11 novembre

Thé dansant

Beaujolais nouveau C.C.L à la salle des fêtes 28 novembre

Sainte Barbe de l'Amicale des Sapeurs Pompiers 5 décembre

Noël communal mardi 15 décembre

Réveillon avec l'Amicale des Sapeurs Pompiers à la salle des fêtes 31 décembre

8 décembre 2020 au 8 janvier

Illuminations du village 2021

Quelques numéros utiles

	\mathfrak{N}° de Téléphone	N° Portable	N° Fax	Mail ou Site Internet
Pompiers	18	112		
S.A.M.U - SMUR	15			
Gendarmerie Vitry la Ville	17 ou 03.26.67.74.44			
Centre Anti Poison Reims Toxicovigilance Reims	03.83.32.36.36 03.26.78.48.21			
Hôpital Châlons en champagne	03.26.69.60.60			
MEDECINS:			,	
Dr Lefèvre POGNY Dr Salmon Jean Louis POGNY	03.26.70.60.17 03.51.37.95.95			
Micro-Crèche CCMC à l'aube des sens à St Germain la Ville	09.82.31.55.82 07.62.46.25.26			
Assistante de service sociale	03.26.65.18.82			csdchalonsrg@marne.fr
Conciliateur de justice COURTISOLS	03.26.66.60.13			
Pharmacie de La Moivre	03.26.67.71.24			
Infirmières pôle santé	06 77 05 44 98			
Diététicienne pôle santé	06 11 84 86 68			
Pédicure podologue	03 26 74 16 64			
Presbytère/Paroisse	03.26.68.04.62			
EDF info- conseil	03.26.77.86.03			
EDF Dépannage	0.810.433.051			
GAZ Dépannage	0.810.433.051			
Véolia- Eau/ Accueil clientèle et Dépannage 24h /24	0.969.323.554 0.969.323.554			
Symsem (4,Grande Rue/ 51240 Dampierre sur Moivre)	03.26.70.19.28			contact@symsem.fr
Mairie d'Omey Permanences : mardi : 18h/19h et vendredi : 11h30/12h	03.26.67.71.68		03.26.64.49.52	mairiedomey@orange.fr
Site Internet d'Omey				Omey.51.fr
Salle des Fêtes	03.26.67.76.76			
Communauté de Communes de la Moivre à la Coole (CCMC)	03.26.63.67.28			contact@ccmoivrecoole.fr
Ecoles RPIC (Vallée de la craie)	03.26.64.39.68			ce.0512046x@ac-reims.fr
Service périscolaire garderie	03.26.64.97.01			
Service périscolaire restauration	03.26.64.97.01			ccmc.scolaire@orange.fr
Maison des associations à Omey	03 26 08 12 98			÷ • •
Démarche Cartes grises 24/24 et 7j/7				www.ants.gouv.fr
Allo Service Public	3939			
Informations Cadastre				www.cadastre.gouv.fr
Point infos Personnes âgées CLIC 11 rue Thiers 51000 Cha- lons en Champagne	03.26.65.15.15			
Victime (infraction pénale)	08.00.88.13.04			
Présence Verte libres d'être actifs	03 26 40 89 89 0800 00 89 89		03 26 88 67 66	Pv08-51-55@presenceverte.fr Www.presenceverte.fr

